

# Passerelles

n°78

JOURNAL D'INFORMATION INTERNE DU CHU DE BORDEAUX

Octobre 2015  
Trimestriel



## L'hôpital et l'argent

Certains médias n'abordent aujourd'hui l'hôpital que par l'argent, semblant indiquer que l'hôpital a perdu ses repères, ne discourant que sur les moyens et négligeant sa finalité. Au point que la nature même de l'hôpital en serait changée !

**La finalité :** ce sont les soins aux patients.

**Les moyens :** ce sont les euros à réunir pour permettre de soigner les patients dans la qualité et au juste coût.

Il est vrai que cette efficacité suppose des réorganisations nombreuses et continues car l'amélioration doit être permanente, suivant les progrès de la médecine et des technologies. Elle répond à la demande des patients : être bien soigné mais avec un enchaînement des gestes et des actes garantissant que l'on ne restera à l'hôpital que le temps strictement nécessaire (médicalement et socialement). En regroupant des services (voir l'exemple de la neurochirurgie en page 2), en fermant des lits d'hospitalisation complète pour ouvrir des

unités d'ambulatoire, en améliorant les parcours des patients, en veillant plus que jamais à la pertinence de chaque acte, de chaque hospitalisation et à la juste prescription, l'hôpital soignera mieux tout en étant plus économe de l'argent public.

Ce n'est donc pas tant le fait de se réorganiser qui fait débat, car les réorganisations d'aujourd'hui permettront de mieux soigner demain. Ce qui peut faire débat c'est la nécessité d'accélérer les réorganisations car les hôpitaux qui ne suivent pas ce mouvement perdront des moyens et donc des capacités à investir demain.

L'urgence de la situation amène à beaucoup parler des moyens, donc d'argent, mais nous devons rappeler à chaque occasion – et cet éditorial en est une – la finalité : la seule justification de nos efforts, y compris de nos efforts d'économie, c'est d'offrir les meilleurs soins à tous, sans sélectionner car nous sommes un service public, en participant à l'enseignement,

en promouvant une recherche de qualité pour mieux soigner demain et mettre au service des patients matériels de pointe et molécules innovantes. Et en étant attentifs aux besoins particuliers des patients âgés fragiles (voir l'article sur PAERPA page 4), des personnes handicapées (voir la brève sur la charte Romain Jacob page 8) et de celles tombées dans la précarité (voir l'article sur précarité-santé page 7).

Communiquer et travailler sur les moyens est indispensable pour écrire l'avenir du CHU, se rappeler constamment la finalité de notre action ne l'est pas moins pour maintenir son esprit de service public.



**Philippe Vigouroux,**  
Directeur général  
Président du directoire

# Neurochirurgie

## un lieu unique pour les équipes et les patients

Envisagé de longue date, le regroupement des deux équipes de neurochirurgie, implantées dans des espaces éloignés du groupe hospitalier Pellegrin, a été validé par la direction générale en décembre 2014. Ce regroupement concerne à la fois les lits de réanimation dans une même unité géographique (Tripode – groupe hospitalier Pellegrin), mais également les blocs opératoires, les unités d'hospitalisation et de consultation.



Début juillet, les lits de réanimation (16) et de surveillance continue (8) ont été regroupés dans l'ancienne réanimation chirurgicale au sous-sol du Tripode du groupe hospitalier Pellegrin, sous la responsabilité du Dr M. Biaï, MCU-PH. Cette nouvelle réanimation accueille aussi bien l'activité adulte que pédiatrique. Cette localisation se veut transitoire, l'objectif étant de rapprocher la réanimation neurochirurgicale des unités et des blocs opératoires.

Les blocs opératoires ont également été regroupés sur le plateau technique du 3<sup>ème</sup> étage du Tripode en juillet, passant de 6 à 5 blocs opératoires, dont 3 ont été totalement rénovés. L'activité adulte et pédiatrique, urgente et non urgente est réalisée au sein de ces blocs.

S'agissant des unités d'hospitalisation et des consultations, au terme de travaux et d'aménagements, qui s'achèveront en octobre 2015, la localisation de toutes les structures nécessaires à la pratique neurochirurgicale au Tripode, sera achevée mi-novembre 2015.

Aussi, le service de neurochirurgie A, dirigé par le Pr Liguoro, occupera le 2<sup>ème</sup> étage aile 1 et la moitié de l'aile 2, soit 36 lits, dont 5 chambres aménagées pour les enfants à l'aile 1. Le service de neurochirurgie B, dirigé par le Pr Cuny, occupe le 2<sup>ème</sup> étage aile 3 et la moitié de l'aile 2, soit 36 lits.

Les secrétariats seront localisés au 3<sup>ème</sup> étage aile 1, la salle de kinésithérapie et les bureaux médicaux de la neurochirurgie A au 2<sup>ème</sup>, et les bureaux médicaux de la neurochirurgie B au 3<sup>ème</sup>.

L'engagement de l'ensemble des équipes paramédicales et médicales de tous ces secteurs a permis que ce projet voie le jour début juillet 2015, au terme d'un considérable investissement de tous. La collaboration avec l'ensemble des services d'ingénierie, de logistique, des services économiques et du personnel d'entretien a été remarquable, et a largement participé à la réussite de ce projet majeur pour la filière.

### Service de neurochirurgie A

Pr D. Liguoro, chef de service  
Pr JR Vignes, Dr F. San Galli,  
Dr M. Dautheribes, Dr E. Gimbert,  
Dr V. Jecko.

➤ **Quelques spécificités :**  
la neurochirurgie pédiatrique,  
les tumeurs de la base du crâne,  
la pathologie radiculo-médullaire.

### Service de neurochirurgie B

Pr E. Cuny, chef de service  
Pr H. Loiseau, Dr P. Monteil,  
Dr G. Penchet, Dr O. Mollier,  
Dr M. Grassi.

➤ **Quelques spécificités :**  
la neurochirurgie fonctionnelle  
(douleur, épilepsie, mouvements  
anormaux - Parkinson), la  
neurochirurgie stéréotaxique

Cadre supérieur de santé :  
Françoise Duclaud

Cadres de santé : Emmanuelle  
Dreydemy et Juliette Jamet

### Service d'anesthésie-réanimation III

Pr K. Nouette-Gaulain,  
chef de service  
Dr M. Biaï : responsable de l'unité  
de neuro-anesthésie-réanimation  
Dr A. Chehab, Dr J. Dartois, Dr S.  
Dimitrova, Dr J.P. Feuillerat, Dr M.  
Griton, Dr G. Roux, Dr M.B. Sesay,  
Dr D. Siao-Him-Fa, Dr E. Verchère

Cadre supérieur de santé :  
Cécile Bordenave

Cadre de santé :  
Véronique Franck

2



La neurochirurgie du CHU de Bordeaux est une activité de recours pour la région Aquitaine et pour le territoire charentais, mais aussi pour l'inter-région, s'agissant de la neurochirurgie pédiatrique.

La neurochirurgie du CHU s'appuie sur deux équipes dirigées par le Pr Dominique Liguoro et le Pr Emmanuel Cuny. Ces équipes assurent la neurochirurgie générale adulte, ainsi que la neurochirurgie

pédiatrique, à savoir les pathologies traumatiques, tumorales, vasculaires malformatives..., mais aussi le développement d'activités chirurgicales spécifiques (implants du tronc cérébral, stimulation cérébrale profonde...) reconnues au-delà de la région Aquitaine depuis plusieurs années, tout en établissant de nombreuses collaborations avec des équipes du CHU. L'urgence neurochirurgicale adulte est prise en charge 24h/24h, alternativement par chacune des deux équipes.

L'urgence neurochirurgicale pédiatrique quant à elle, est assurée par l'équipe chirurgicale de l'unité de neurochirurgie A 24h/24h.

Elles participent également à la formation des internes, pour les choix de mise à niveau technique au bloc opératoire (neuronavigation, robot, imagerie per-opératoire...) et pour peser dans l'organisation de certaines des filières de la neurochirurgie, comme la neuro-oncologie adulte.

# Le don au CHU de Bordeaux

Les couloirs de l'hôpital Saint-André recèlent la trace d'un passé, gravé dans un marbre gris, où la générosité des patients ou de leur famille permettait d'entretenir une « bibliothèque à l'usage des malades de l'établissement », ou « d'envoyer 10 malades aux eaux ».



Cela rappelle que l'hôpital s'est aussi développé, historiquement, grâce au soutien de celles et ceux qui lui avaient fait confiance et souhaitaient de leur vivant ou par legs, soutenir son développement.

Comme cette plaque imposante est devenue aussi familière qu'invisible, les patients et leur famille expriment aujourd'hui la volonté d'aider le CHU sans réellement savoir comment procéder.

Le projet 'don' est parti ainsi d'une interrogation si souvent entendue d'un patient sortant ou de ses proches : « comment faire pour aider le service et remercier l'équipe ? ». Ce projet s'efforce donc de répondre à cet élan de générosité, en offrant aux patients et à leurs proches qui le souhaitent une réponse simple et conforme à la réglementation.

Des supports d'information sont disponibles dans les services et les lieux d'accueil du CHU. Les futurs donateurs peuvent ainsi choisir l'objet du don et

prendre connaissance des modalités auprès des équipes.

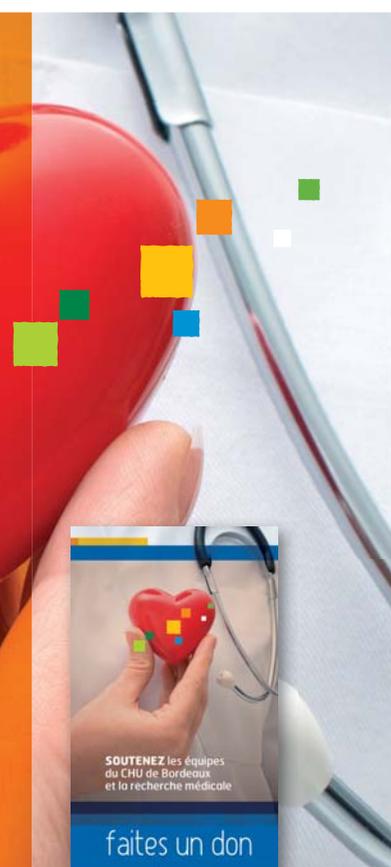
Le service ainsi soutenu sera informé du don et de sa disponibilité jusqu'à ce que la somme perçue permette à l'équipe concernée de décider de son usage, dans le respect de la volonté du donateur.

Le CHU étant un établissement de soins et de recherche, les dons peuvent être affectés soit au bénéfice des activités de soins et des conditions d'accueil, soit pour la recherche. L'établissement étant membre fondateur de la Fondation Bordeaux Université (FBU), les dons dédiés à la recherche clinique sont directement adressés à la FBU.

Chaque don qui aura été perçu donnera lieu à remerciement au donateur et il lui sera délivré un justificatif fiscal.

Le projet 'don' est la première étape d'une démarche qui s'élargira au mécénat tourné vers les entreprises.

Anne Ferrer,  
Directeur des affaires financières



Plus d'informations : [www.chu-bordeaux.fr](http://www.chu-bordeaux.fr)

## Ressources humaines Un accompagnement ciblé pour les cadres



Le département des ressources humaines développe son offre d'accompagnement des cadres du CHU de Bordeaux, en mettant en place sur les mois de septembre et octobre six ateliers « ressources humaines » de 3 heures à destination des cadres nouvellement intégrés au CHU de Bordeaux.

Orientés sur les problématiques quotidiennes, l'objectif est de mettre à disposition de nos cadres des outils pour mieux appréhender leurs nouvelles fonctions (dialogue social, reclassement professionnel, règles d'élaboration des plannings, dispositifs

de formation à disposition des agents, ...). Ces ateliers, dont certains seront animés par le département des ressources humaines, seront reprogrammés au premier semestre 2016 pour permettre aux cadres déjà en poste dans l'institution d'approfondir plus particulièrement une thématique « ressources humaines ». Ils ont vocation à devenir pérennes dans le temps, de manière à faciliter la prise de poste des personnels d'encadrement au CHU de Bordeaux.

d'adaptation à l'emploi orientées sur la présentation de l'établissement et l'apprentissage des méthodes de management. Le département des ressources humaines travaille, en lien avec l'IFCS et le CFPPS (Centre de Formation Permanente des Personnels de Santé), à l'évolution de l'offre de formation à destination des cadres.

Vannessa FAGE-MOREEL  
Directeur du département des ressources humaines



N'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos remarques ou suggestions : [stephanie.sarsiat@chu-bordeaux.fr](mailto:stephanie.sarsiat@chu-bordeaux.fr)

# Améliorer la prise en charge des personnes âgées en risque de perte d'autonomie

Le CHU de Bordeaux est associé à la ville de Bordeaux pour le déploiement du projet de parcours de santé des Personnes Âgées En Risque de Perte d'Autonomie ou PAERPA.



Près de 20 000 personnes âgées de 75 ans et plus, vivent seules à leur domicile à Bordeaux. Un tiers a été hospitalisé dans l'année pour une durée moyenne de 12 jours et près de la moitié des hospitalisations passe par les urgences.

**Parcours Santé**  
des aînés  
DES ACTEURS COORDONNÉS POUR  
UNE AUTONOMIE PRÉSERVÉE

Le CHU de Bordeaux partenaire du projet PAERPA assure les prestations suivantes :

## La permanence téléphonique gériatrique

Les médecins traitants peuvent joindre directement un gériatre sénior du pôle de gériatrie clinique du CHU de Bordeaux du lundi au vendredi de 9h à 19h. Ce lien direct entre gériatres et médecins traitants permet de donner un conseil, d'orienter vers un service spécialisé ou une consultation au sein du pôle. Les résultats montrent que ce dispositif a permis d'éviter plus de 80% des passages aux urgences.

## L'unité d'évaluation gériatrique pluri-professionnelle dans la cité

Elle permet de mener à bien les démarches de concertation avec les partenaires extérieurs, les intervenants en collaboration avec la psychiatrie pour les sujets âgés posant le problème de troubles psychopathologiques complexes et l'analyse pharmaceutique des prescriptions avec des conciliations médicamenteuses. Cette action a pour but d'améliorer à la fois la coordination, la continuité, la qualité et l'efficacité des soins sanitaires et sociaux pour les personnes âgées ayant une incapacité modérée/grave et ayant besoin d'une combinaison complexe de soins de santé.

## Les équipes « urgence nuit »

Afin d'éviter la prolongation d'un séjour aux urgences ou d'une hospitalisation sans raison médicale, les médecins urgentistes peuvent avoir recours à un binôme composé d'une infirmière et d'une aide-soignante susceptible d'intervenir entre 17h et 3h du matin pour évaluer la faisabilité d'un retour à domicile. Dans le cas d'un retour à domicile, une deuxième équipe composée d'un infirmier, d'un aide-soignant et d'une auxiliaire de vie, peut, entre 8h et 13h, évaluer au domicile

de la personne âgée les besoins de cette dernière en portant une attention particulière à un éventuel épuisement de l'entourage. Un lien rapide est instauré avec les partenaires médicaux et paramédicaux ou sociaux afin d'effectuer un relais entre les différents intervenants.

## La télémédecine en EHPAD

Le pôle de gériatrie clinique est 'Centre Expert' pour la télémédecine et répond aux sollicitations des équipes médicales et soignantes des EHPAD de la ville de Bordeaux ainsi qu'au sein de la Gironde (50 EHPAD équipés à horizon fin 2015). La télémédecine permet de répondre à des situations complexes rentrant dans le cadre de plusieurs thématiques identifiées par les professionnels de santé des EHPAD. Ces thématiques concernent les situations de plaies chroniques complexes, les troubles psycho-comportementaux liés à la démence, les situations psychiatriques et les situations de fin de vie. Ce centre expert est localisé au sein de l'EHPAD « Les Jardins de l'Alouette » et dispose d'un temps de gériatre, d'infirmière et de secrétaire.

L'objectif des téléconsultations avec les EHPAD est avant tout d'améliorer le parcours de soins des résidents âgés avec :

- des délais d'accès plus rapides aux soins et à l'expertise gériatrique,
- un parcours de soins simplifié et une prise en charge optimisée en tenant compte de l'évolution des maladies chroniques et du degré de dépendance du résident,
- des échanges avec les équipes d'EHPAD pour une meilleure application et diffusion des bonnes pratiques gériatriques au sein des établissements,
- une amélioration de la qualité de vie des résidents d'EHPAD.

Christine Ratineau, Directeur référent  
Pr Nathalie Salles, chef du pôle gériatrie clinique

## Le dispositif national PAERPA

a pour objectifs d'améliorer la prise en charge des personnes âgées en mettant fin aux difficultés ou ruptures dans leur prise en charge, face à des situations complexes de la personne âgée vivant au domicile, d'assurer un accompagnement et une coordination des réponses. A partir des besoins de la personne et de ses aidants, les actions mises en œuvre visent à mieux coordonner les différents intervenants en ville, à l'hôpital et dans le secteur médico-social.

## Les trois objectifs principaux de ce projet sont :

- Pérenniser un maintien à domicile de qualité
- Eviter un recours excessif à l'hospitalisation souvent dommageable pour l'autonomie des personnes âgées
- Faciliter le retour à domicile après hospitalisation

L'accueil du public est réalisé à partir d'une plateforme « autonomie séniors » qui renseigne le public du lundi au vendredi de 8h30 à 18h au numéro suivant : **08 00 62 58 85**.

## Passerelles a lu pour vous



Le système d'information dans PAERPA : un outil de coordination pour des parcours de santé plus fluides. Claire PrévotEAU, Yves Beauchamp, Emilie Duchange, Elise Prout, Marie-Dominique Lussier. REVUE HOSPITALIERE DE FRANCE 565 (juillet-août 2015).

## Le repérage de la fragilité, un élément central du projet PAERPA : forces et faiblesses.

Teixeira, Antonio. NPG Neurologie - Psychiatrie - Gériatrie, n°87 (juin 2015).

Contact : [documentation@chu-bordeaux.fr](mailto:documentation@chu-bordeaux.fr)

# À l'honneur

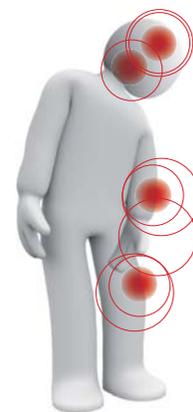
Le CHU de Bordeaux est à l'honneur dans le cadre d'un partenariat avec l'Université de Bordeaux ayant permis d'obtenir le label « Centre d'Excellence Maladies Neurodégénératives ».

Sept centres français ont obtenu ce label de niveau européen, dans le cadre du volet recherche du plan 'maladies neurodégénératives 2014-2019', centré sur la maladie d'Alzheimer, la maladie de Parkinson et la Sclérose en Plaques. Ce label a été obtenu à travers le projet « BIND<sup>1</sup> », qui rassemble une cinquantaine d'équipes de recherche multidisciplinaires de très haut niveau dans le domaine des maladies neurodégénératives allant de la neurobiologie à la recherche clinique en passant par l'imagerie, l'épidémiologie, les sciences et technologies et les sciences humaines et sociales.

Le CHU de Bordeaux y occupe une place importante grâce notamment à la plateforme clinique de l'Institut des Maladies Neurodégénératives (IMNc) dirigé par le **Pr François Tison**, coordonnateur de « BIND ». Ce label hisse le CHU de Bordeaux au niveau européen dans un réseau de recherche de haut niveau (CoEN<sup>2</sup>) permettant à ses cliniciens chercheurs de concourir pour des financements de collaborations transfrontalières.



**Pr François TISON**, directeur de l'Institut des maladies neurodégénératives clinique (IMNc), responsable du Centre mémoire de ressource et de recherche (CMRR) et de l'unité Motricité du service de neurologie clinique au CHU de Bordeaux. Il est également professeur de neurologie à l'université de Bordeaux et directeur adjoint de l'Institut des maladies neurodégénératives (IMN).



**Train aquitain :  
AVC,  
AGISSEZ !**

**du 26 octobre au  
1<sup>er</sup> novembre 2015**  
Semaine de prévention de  
l'hypertension artérielle et  
de l'arythmie cardiaque

<sup>1</sup> BIND : Bordeaux Initiative for Neurodegenerative Disorders

<sup>2</sup> CoEN : réseau international CoEN (International Network of Centres of Excellence in Neurodegeneration).

## Développement durable

### Le groupe hospitalier Pellegrin, chauffé au bois des Landes et de Dordogne



Une chaufferie « bois-énergie » est sortie de terre cette année au pied de l'hôpital Charles Perrens, en face du centre Aliénor d'Aquitaine (maternité) du CHU de Bordeaux.

Pour l'hôpital c'est un projet hautement symbolique, car c'est le « prendre soin » dans sa dimension, globale : prendre soin des ressources, du climat, de notre environnement social et économique. La chaufferie sera inaugurée au mois de décembre, mois de la Conférence des nations unies pour le climat qui aura lieu à Paris.

#### Quelques chiffres

- 1<sup>ère</sup>** chaufferie bois énergie d'aquitaine en termes de puissance (hors industrie) avec 9,5 MW installés
- 16** emplois créés pour faire fonctionner l'équipement
- 10 700** tonnes de CO<sub>2</sub> évitées/an, soit l'équivalent de plus de 7 000 voitures en circulation en moins
- 18 000** tonnes de bois consommés par an
- 130 000** euros d'économies attendues par an

(Source : Bureau d'étude Inddigo)

Sources : DALKIA

Fruit d'un partenariat CHU/CH Charles-Perrens et mis en œuvre par la société DALKIA (groupe EDF), cet équipement va alimenter en chaleur « renouvelable » les deux sites hospitaliers à partir de cet hiver. Le combustible (plaquette forestière) proviendra des forêts des Landes et de Dordogne et se substituera au gaz (énergie dite « fossile »).

Ce projet concourt aux objectifs de la politique de développement durable du CHU. Il permet :

- de réduire significativement les émissions de gaz à effet de serre du site,
- de contribuer au développement de l'emploi local,
- d'inscrire le CHU de Bordeaux dans la transition énergétique.

Troisième cause de mortalité et première cause de handicap en France, les accidents vasculaires cérébraux entraînent une surmortalité des moins de 65 ans en Aquitaine. Cette maladie touche en moyenne 20 personnes par jour en Aquitaine dont 8 garderont des séquelles invalidantes.

Ce constat a été l'origine d'une vaste campagne de communication menée conjointement par l'ARS Aquitaine et de nombreux acteurs de santé, dont le CHU de Bordeaux, pour apprendre aux Aquitains à reconnaître les premiers signes d'alerte et les informer de la conduite à tenir : **appeler impérativement et immédiatement le 15.**

Cette année, la semaine de prévention s'organisera autour d'une action phare, le « Train aquitain : AVC, Agissez ! », qui reliera les principales villes de la région (Bordeaux, Agen, Périgueux, Mont-de-Marsan, Pau, Bayonne) et permettra de toucher un large public.

En savoir plus :  
[www.ars.aquitaine.sante.fr](http://www.ars.aquitaine.sante.fr)

## Améliorer la communication entre soignés et soignants

du 23 au 27 novembre 2015



Le ministère chargé de la santé organise du 23 au 27 novembre 2015 la 5<sup>e</sup> édition de la semaine de la sécurité des patients (SSP) pour favoriser la communication sur la sécurité des soins et le dialogue

entre les patients, les usagers et les professionnels de santé. Le CHU de Bordeaux, très impliqué chaque année, organise de nombreuses actions toute la semaine sur différentes thématiques : la continuité des soins immédiate entre les différents secteurs (ville, établissements de santé, et médico-social), la continuité de la prise en charge médicamenteuse entre la ville et l'hôpital, l'identification du patient à chaque étape de son parcours...

Pour en savoir plus : [www.chu-bordeaux.fr](http://www.chu-bordeaux.fr)

## La coordination des structures de prise en charge de la douleur

Les structures spécialisées dans la prise en charge de la douleur sont désormais réunies en une seule entité, la coordination douleur, rattachée du pôle neurosciences cliniques. Cette coordination réunit le **Centre d'Etude et de Traitement de la Douleur - CETD Adultes/Enfants**, structure dédiée à la prise en charge des douleurs chroniques adultes et enfants ; et l'**Unité de Soutien de la Douleur - USD**, structure transversale de prise en charge de la douleur des patients hospitalisés.



Les professionnels de cette nouvelle entité (médecins, infirmières, psychologues, kinésithérapeute, assistante sociale) assurent des missions dans le domaine du soin, de la recherche, de l'enseignement et de la formation.

Le regroupement géographique au sein du bâtiment PQR du groupe hospitalier Pellegrin contribue à l'amélioration des échanges et à la mutualisation des expertises.

Des filières spécifiques de recours se sont aussi constituées, telles que : « prise en charge des douleurs périnéales », « douleurs complexes en oncologie », « douleurs et amputations ».

De plus, la sous-commission de la CME (Commission Médicale d'Etablissement) en charge des actions visant à améliorer la prise en charge de la douleur (CLUD - Comité de lutte contre la douleur), assure le pilotage et le suivi

des orientations définies par la coordination douleur, en lien avec les pôles et la direction de la qualité et de la gestion des risques dans le cadre de la démarche de certification.

Par ailleurs, le développement des prises en charge non médicamenteuses fait l'objet d'un accompagnement afin de répondre aux attentes des patients :

- techniques de neurostimulation, neuromodulation (sur ces 2 techniques : tens pour les lombalgies et les sciatiques, stimulation médullaire implantée pour les sciatiques persistantes post-opératoires).
- hypnose, méditation...

D'autre part, afin d'optimiser le parcours du patient et réduire les délais de rendez-vous, la coordination douleur propose de nouvelles modalités de prise en charge par groupe de patients, centrées sur l'éducation et l'explication de la maladie.

### Contacts :

[centre.douleur@chu-bordeaux.fr](mailto:centre.douleur@chu-bordeaux.fr)

[infirmiere.douleur@chu-bordeaux.fr](mailto:infirmiere.douleur@chu-bordeaux.fr)

Dr Virginie Dousset,  
Chef de service, Coordination Douleur

## Une Maison « comme à la maison » pour les familles d'enfants hospitalisés



Vivre l'hospitalisation d'un enfant est une épreuve rendue d'autant plus difficile pour les familles qui, venues de loin, se retrouvent parfois démunies face à la question du logement.

Pour répondre à ce besoin, la Maison des parents Ronald McDonald est ce cadre rassurant où parents, frères et sœurs peuvent dormir, souffler et faire une coupure pour reprendre des forces.

Depuis 14 ans, la Maison des parents Ronald McDonald travaille en partenariat étroit avec les services hospitaliers pour garantir l'accueil des familles d'enfants hospitalisés. Une charte d'accueil a été définie par la direction de la Maison en collaboration avec les cadres des unités de soin pour établir les conditions d'hébergement et répondre au mieux aux besoins des familles éloignées.

C'est une véritable Maison « comme à la Maison » située à proximité directe de l'hôpital des Enfants sur le site du groupe hospitalier Pellegrin. Son équipe se mobilise jour après jour pour proposer aux familles une écoute attentive, un espace de dire mais aussi des ateliers créatifs, cours de cuisine, séances de massage et d'autres activités qui permettent de prendre soin de soi. Animée par un réseau de partenaires et de bénévoles déterminés à

agir pour le mieux vivre des familles, la Maison est un lieu de vie où se retrouvent également d'autres associations agissant au sein des services pédiatriques.

Notre mission vous interpelle, venez découvrir la Maison des parents et rencontrer son équipe !

### Contact

[contact@maisonrmdbx.fr](mailto:contact@maisonrmdbx.fr)

05 56 56 04 66

# La PASS\* du CHU de Bordeaux : un dispositif spécialisé pour l'accès aux soins des patients précaires

La loi contre les exclusions de 1998 a créé les PASS (Permanences d'Accès aux Soins de Santé\*) afin de permettre l'accès au système de santé des plus démunis en assurant une prise en charge continue médicale et sociale. Les PASS sont financées au titre de la dotation nationale de financement des missions d'intérêt général et d'aide à la contractualisation (arrêté du 23 mars 2007).



Au CHU de Bordeaux, la PASS intervient sur les groupes hospitaliers Saint-André (médecine générale et dentaire) et Pellegrin (urgences adultes et enfants).

↳ **Témoignage**  
du Dr Marie Boisvert et de l'assistante sociale Jennifer Caumont, à Saint-André, sur l'accueil proposé aux patients précaires au sein de la PASS du CHU.

« Les patients peuvent bénéficier de consultations de médecine générale et de soins auxquels ils n'auraient pas accès dans le système conventionnel du fait de l'absence de couverture sociale, de situation d'isolement, d'absence de domicile fixe, de nomadisme géographique, de pathologie psychiatrique entraînant une désocialisation, de la barrière de la langue... Sans cette consultation, ces patients pourraient renoncer aux soins. Quant aux patients qui se présentent directement aux urgences, ceux-ci sont orientés vers la PASS, et si besoin, en sortie d'hospitalisation pour la continuité de leurs soins.

Les pathologies rencontrées sont liées à l'hygiène et à la promiscuité (gale, mycoses, tuberculose), aux conditions de vie et à l'alimentation (diabète, troubles métaboliques, pathologies dentaires), à des problèmes d'addictions... Souvent, le diagnostic de pathologies cancéreuses, infectieuses, cardio-vasculaires s'effectue tardivement par défaut de repérage antérieur.

Diverses actions de dépistage et de prévention sont menées : sérologies, point sur les vaccinations et messages de prévention (diabète, tabac, alimentation...). Les prises en charge sont souvent complexifiées par les différences culturelles et les priorités de vie des patients. Des consultations de psychologie et de psychiatrie ont lieu pour accompagner des personnes exclues ou traumatisées lors de leur parcours migratoire. La barrière de la langue nécessite alors le recours à l'interprétariat.

Par ailleurs, les patients peuvent bénéficier d'examens complémentaires (biologie, radiologie...) et, malgré l'absence de couverture sociale, de médicaments délivrés par la pharmacie hospitalière.

L'assistante sociale organise les réorientations dans les meilleures conditions et propose un accompagnement social global à plus long terme. En effet, pour les patients migrants, la PASS représente souvent le premier contact avec l'administration et la loi française, l'explication des procédures et des délais de traitement des dossiers.

Le travail de partenariat entre professionnels est essentiel pour

la qualité de l'accueil, la continuité des accompagnements : prendre du temps (écouter, respecter l'autre...), s'adapter et mettre en cohérence les souhaits et les capacités du patient avec des actions possibles. La richesse de cette prise en charge passe par la singularité des rencontres et, chaque situation est envisagée dans une dimension médicale, sociale, économique et éthique. »

## ↳ Quelques chiffres (2014)

**PASS généraliste**  
1285 patients  
1545 consultations sociales  
2420 consultations médicales  
378 consultations psychiatriques  
1545 entretiens infirmiers

**PASS dentaire**  
209 patients  
308 consultations sociales  
389 consultations dentaires

## ↳ Contacts

### PASS Saint-André

- **Accueil adultes :**  
Du lundi au vendredi de 9h30 à 17h  
Tél. 05 56 79 58 76
- **Bucco-dentaire :**  
Du lundi au vendredi de 9h30 à 17h  
Tél. 05 57 82 06 95  
ou 05 56 79 58 76

### PASS Pellegrin

- **Accueil adultes :**  
Consultations médecine et infirmière :  
lundi, mardi, jeudi et vendredi  
Assistante sociale : tous les jours  
de 9h30 à 17h - Tél. 05 57 82 15 20
- **Accueil enfants (Hôpital des Enfants) :**  
Du lundi au vendredi de 9h à 17h  
Tél. 05 56 79 59 23



## Octobre rose

### Sensibilisation au dépistage du cancer du sein

Les équipes du CHU de Bordeaux se mobilisent pour vous offrir différentes animations, rencontres, conseils et ateliers... Toutes ces actions sont ouvertes au public et aux professionnels du CHU de Bordeaux.

↳ Pour en savoir plus et vous inscrire : [www.chu-bordeaux.fr](http://www.chu-bordeaux.fr)

# Le CHU de Bordeaux signe la Charte Romain Jacob pour l'accès à la santé des personnes en situation de handicap



Philippe Vigouroux, Directeur général du CHU de Bordeaux, a signé, le 14 septembre dernier, conjointement avec les acteurs de la région Aquitaine et Poitou-Charentes la charte Romain Jacob, en présence de Michel Laforcade, Directeur général de l'ARS Aquitaine, de François Maury, Directeur général de l'ARS de Poitou-Charentes et de Pascal Jacob, Président de l'association Handidactique.

Cette charte a pour objectif d'unir les acteurs des secteurs hospitaliers, du médico-social et de l'ambulatoire, des représentants des personnes handicapées, pour favoriser l'accès à la santé des personnes handicapées, à la coordination et fluidité de leurs parcours de santé.

Sources : ARS Aquitaine et Poitou-Charentes



## Distinction



Alain Cordier, ancien Directeur général de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris, Membre du collège de la Haute Autorité de Santé, a remis, le 18 septembre 2015, les insignes de Chevalier de l'Ordre national de la Légion d'Honneur à **Chantal Lachenaye-Llanas**, Directeur général adjoint du CHU de Bordeaux, en présence d'Alain Juppé, ancien Premier ministre, Président du conseil de surveillance du CHU de Bordeaux, et de Philippe Vigouroux, Directeur général du CHU de Bordeaux.



Chantal Lachenaye-Llanas, Chevalier de l'Ordre national de la Légion d'Honneur

«...L'honneur fait à ma carrière hospitalière par cette distinction, c'est aussi la reconnaissance de toutes ces rencontres, de toutes ces collaborations qui ont permis que cette carrière se déroule pleinement... ». Chantal Lachenaye-Llanas

8

## Bienvenue



Diplômée en droit privé, et droit pénal à Bordeaux, **Christine RIBEYROLLE CABANAC** a suivi la formation des directeurs d'hôpitaux à Rennes (ENSP 1995-1997). Elle prend un premier poste au CH de Tarbes (direction établissement annexe en gériatrie, puis direction qualité et gestion des risques). Elle a ensuite assuré la fon-

ction de directeur chargé des fonctions logistiques, marchés publics et travaux au CH de Cadillac (33), la direction qualité et gestion des risques, fonctions logistiques, marchés publics et travaux au CH de Bagnères de Bigorre (65), la direction des affaires générales et qualité et gestion des risques au CH de Lourdes, et la direction du secrétariat général au CH de Pau (64). De fin 2010 à juin 2015, elle a conduit une opération de construction-extension d'un EHPAD, en position de détachement auprès de la fonction publique territoriale, sur la côte Basque.

Elle a pris ses fonctions au CHU de Bordeaux, le 1<sup>er</sup> juillet 2015, en tant que directeur des affaires juridiques et éthiques et assure le secrétariat général de l'Espace Régional d'Éthique d'Aquitaine.



Après une 1<sup>ère</sup> vie professionnelle comme cadre civil au ministère de la Défense, **Pascale HENRY** a intégré l'ENSP en 1992. Son premier poste en 1994, la conduit à la direction des finances du CH de Longjumeau (91). En 1999, elle prend la direction

d'un hôpital local en Loire-Atlantique (44), puis reprend un poste de directrice des finances au CH de Saint-Dié des Vosges (88) en 2007. Elle rejoint le CH d'Arcachon en 2011 comme directrice des finances, des services économiques et du développement durable.

Elle intègre le CHU de Bordeaux le 14 septembre en tant que directrice adjointe sur le groupe hospitalier Pellegrin en charge des services économiques, du contrôle de gestion et directrice référente des pôles de chirurgie et des spécialités chirurgicales.

## Colloques

6 octobre 2015

Soins oncologiques de support : s'adapter aux situations complexes

5 novembre 2015

Profession assistant social hospitalier en 2015

17 novembre 2015

Le tutorat dans la formation en soins infirmiers

27 novembre 2015

Ethique : malade et maladie, une histoire de temps

Centre de Formation Permanente des Personnels de Santé (CFPPS)  
Tél. 05 57 65 65 86  
cfpps.xa@chu-bordeaux.fr  
www.cfpps.chu-bordeaux.fr



Directeur de la publication : Philippe Vigouroux

Rédacteur en chef : Chantal Lachenaye-Llanas

Direction de la communication : Frédérique Albertoni, Lydie Gillard

Comité de rédaction : Karine Aguasca, Chantal Chibrac, Luc Durand, Pierre-Yves Koehrer, Marie-Hélène Lefort, Pierre Rizzo, Dominique Selighini, Laurent Vansteene

Photos : CHU de Bordeaux, Pascal Alix, Véronique Burger - Agence Phanie, Christian Couly, Fondation Ronald McDonald, Michel Goillandeau

Conception : www.otempora.com

Impression : SODAL Langon

Imprimé avec encres végétales sur Balance Pure, papier 100% recyclé

ISSN n°1258 - 6242



www.chu-bordeaux.fr  
Twitter @CHUBordeaux